

Métiers de l'audiovisuel. option métiers du montage et de la post-production

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres, bien que spécialistes, travaillent tous en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent cinq options.

L'**option montage et de la post-production** forme des monteurs ou monteuses et des monteur.euse.s truquistes. Ce ou cette spécialiste intervient dans la réalisation d'un produit audiovisuel pour assembler les images et le son, dans le respect du scénario. Il ou elle travaille avec le réalisateur ou la réalisatrice, le directeur ou la directrice artistique. Il ou elle construit la progression (dialogues, musique, sons) en recherchant le rythme visuel et sonore le plus approprié :

- lors de l'élaboration de la production, il ou elle analyse le scénario pour en dégager le rythme, les temps forts ;
- puis il ou elle prépare le montage après avoir configuré les matériels, en particulier les outils informatiques utilisés. Il ou elle doit classer les images et les sons, vérifier leur qualité et contrôler les défauts, sélectionner les prises ou plans qui seront montés ;
- vient ensuite l'étape du montage proprement dit : composition de la bande sonore, préparation du mixage et du compositing qui consiste à rechercher dans la succession des images un équilibre entre la lumière, les textures, et les couleurs ;
- après les visionnements et les dernières finitions, il ou elle assure les sauvegardes et, en relation avec l'équipe de fabrication, rend compte de la réalisation du projet pour ce qui relève de son domaine.

Débouchés

Le paysage audiovisuel étant très diversifié, le ou la technicien.ne peut intervenir dans divers secteurs d'activité : chaîne de télévision, société de production, prestataire spécialisé, etc. Son action est importante dans toutes les étapes de la production, et même dans la postproduction car il ou elle doit communiquer sur le suivi du projet.

Métiers accessibles :

Il ou elle débute généralement comme assistant monteur ou assistante monteuse avant de devenir monteur.euse, ou monteur.euse truquiste. Avec de l'expérience, il ou elle peut devenir chef.fe monteur.euse ou réalisateur.trice d'événementiel.

A noter : dans le secteur de l'audiovisuel, les deux tiers des professionnels sont des intermittents du spectacle, et un tiers des permanents.

Accès à la formation

- Bac techno STI2D ;
- Bac techno STMG (avec un bon niveau en mathématiques et en sciences physiques) ;
- Bac général L (option cinéma/audiovisuel - avec un bon niveau en mathématiques et en sciences physiques) ;
- Bac général S, ES.

A noter : la connaissance de l'anglais est indispensable.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture audiovisuelle et artistique	8	8	3
Anglais	1h30	1h30	1
Sciences Physiques	4	4	-
Economie et gestion	1h30	1h30	-
Technologie des équipements et supports	5	5	-
Technique et mise en oeuvre	11	11	4

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Physique et technique des équipements et supports, coeff. 3 : les élèves assurent la mise en place d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports et des principes physiques qui y sont associés.
- Projet à caractère industriel, coeff.4 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à préparer, mettre en œuvre et finaliser sur tous supports une production audiovisuelle respectant les contraintes des normes de diffusion (PAD) et à en rendre compte.
- Environnement économique et juridique du projet, coeff.1 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à collaborer et contribuer au suivi du projet dans les domaines économique, juridique et organisationnel.

Enseignements professionnels

- **Culture audiovisuelle et artistique** : l'enseignement vise à transmettre les éléments essentiels d'une culture (de la narration littéraire et du récit, de l'image, de la peinture, etc.) aux futur.e.s professionnel.le.s pour leur permettre d'évoluer dans le monde des images et des sons avec des repères fiables.
- **Anglais** : la maîtrise de la langue est indispensable à l'exercice de la profession.
- **Techniques et mise en oeuvre** : l'enseignement donne une connaissance solide de la mise en oeuvre des technologies et des équipements et des supports.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

En formation initiale, 8 à 10 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une école spécialisée. Exemples :**
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) (75) département montage ;
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière (93) section cinéma ;
 - Diplôme de l'Ecole de la Cité (cinéma et télévision), Saint-Denis (93).Ces écoles sont accessibles sur concours. Les candidats sont nombreux et la sélection sévère.
- **Une licence. Exemples :**
 - Arts du spectacle parcours études cinématographiques, UPJV Amiens (80).
- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Métiers de la post-production image et son, UPJV Amiens (80) ;
 - Techniques et pratiques artistiques du montage, Université Lumière Lyon 2 (69) ;
 - Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son, IUT de Reims (51)...

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**
 - Lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02)
- **En apprentissage :**
 - UFA du lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », «Après le bac pro», «Après un bac+2».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Les études d'art », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ;
- Parcours « Les métiers du cinéma » ;
- Pourquoi pas moi ? « Les médias audiovisuels ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.